

LA POSTE - NOUVELLE GAMME COURRIER

LA CFDT ALERTE SUR LE RISQUE DE COUPE SOMBRE SUR L'EMPLOI

Jeudi 21 juillet 2022, La Poste présentait dans les médias la refonte de son offre d'affranchissements dont la mise en place est prévue au 1^{er} janvier 2023.

L'emblématique timbre rouge disparaît, il est remplacé par « l'E-lettre rouge ». Le timbre vert deviendra le standard des plis acheminés, qui seront distribués en trois jours.

Un tel changement est une révolution au sein de la branche service courrier colis du Groupe qui va devoir repenser tout son modèle industriel. Des négociations sur le sujet vont s'ouvrir dès la rentrée avec l'ensemble des fédérations syndicales, la F3C CFDT craint un véritable impact emploi dès aujourd'hui.

Digitalisation et emploi ne font pas toujours bon ménage, la F3C CFDT redoute une tentation pour l'entreprise d'étendre sa productivité au-delà des outils industriels en s'attaquant directement à l'emploi des postières et des postiers.

Pour la F3C CFDT, la construction d'un nouveau modèle ne peut se faire sans les postières et postiers qui sont les acteurs essentiels d'une qualité de service déjà mise à mal par une recherche de productivité excessive ces deux dernières années.

C'est ce discours et cette orientation que la fédération F3C CFDT adoptera afin que l'arrivée de cette nouvelle gamme courrier ne soit pas qu'un projet de productivité de plus. Si le Groupe La Poste veut en faire une réelle opportunité d'avenir, il devra surtout s'appuyer sur la richesse de son capital humain.